



DEMANDE D'APPROBATION DE COURS POUR LE CERTIFICAT 5

N° de certification du Nouveau-Brunswick (7 chiffres) : _____

Nom : _____
Nom de famille Nom de jeune fille Prénom Autres prénoms

Date de naissance : _____ Courriel : _____
(aaaa) (mm) (jj)

Adresse postale : _____ Numéros de téléphone : _____
 _____ Domicile : _____
 _____ Bureau : _____
 _____ Cellulaire : _____

Dressez la liste de cours à approuver, il n'est pas nécessaire de tous les choisir au préalable. Veuillez les faire approuver au fur et à mesure que vous les suivrez.

	Code du cours	Titre du cours	Universités ou établissements	Nombre de crédits	Réservé à la Certification des maîtres
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					

Signature

Bureau de la certification des maîtres

Certificat d'enseignement 5

Le ministre peut délivrer un certificat d'enseignement 5 :

- a) au titulaire d'un diplôme de premier cycle en éducation qui comprend un minimum de 168 heures-crédits dont un minimum de 45 heures-crédits dans des cours en éducation et 18 heures-crédits de stage d'enseignement.
- b) dans les 36 crédits additionnels pour le certificat 5, au moins 18 crédits sont de niveau 3000 ou supérieur. Un maximum de douze crédits est de niveau 1000 ou équivaut à des cours non crédités (p. ex : approuvés par le MEDPE et l'AEFNB).